

Politiques et sciences de la mer : ensemble pour une politique maritime intégrée
Journée européenne de la mer 2010, 17 et 18 mai, La Baule



- Dossier de presse -

Politiques et sciences de la mer :
Ensemble pour une politique maritime intégrée

Lundi 17 et mardi 18 mai 2010
Palais des congrès Atlantia, La Baule

1

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Sommaire

Contexte et enjeux	3
Programme	6
Résumé des interventions	9
Liste des intervenants	15
Présentation des organisateurs	16
Liste des partenaires	21

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Contexte et enjeux

Pour faire face à la complexité des enjeux maritimes, les utilisateurs de la recherche marine doivent pouvoir contribuer à la définition des orientations de la recherche et des diverses politiques qui la sous-tendent. La nouvelle gouvernance de la recherche marine et maritime décidée dans le cadre du Grenelle de la Mer et réaffirmée dans le Livre bleu de la Stratégie Nationale pour la Mer et les Océans, doit faciliter ces interactions entre gestionnaires, usagers et scientifiques.

Le colloque « Politiques et sciences de la mer : ensemble pour une politique maritime intégrée» propose un débat sur ce sujet entre scientifiques et acteurs gestionnaires. En ciblant sur des thématiques maritimes précises, il est l'occasion de mettre en avant les résultats de recherches maritimes de haut niveau et de contribuer à leur appropriation par un public intéressé. En outre, il vise à favoriser les échanges d'expériences entre scientifiques et acteurs gestionnaires de la mer et permet l'expression directe des besoins des utilisateurs de la recherche.

Inscrit dans le cadre de la journée européenne de la mer du 20 mai, il se déroulera sous la forme de quatre tables rondes qui traiteront principalement :

- de l'approche écosystémique de l'aménagement des espaces côtiers et marins dans le cadre d'une gestion intégrée de la mer et du littoral
- des enjeux économiques et environnementaux liés à l'exploration et la gestion durable des ressources marines qu'elles soient biologiques, minérales ou énergiques
- de la performance des systèmes d'observation et de surveillance des océans et des zones côtières
- du développement des activités marines et maritimes basé sur une innovation respectueuse de l'environnement et sur la mise en valeur de la productivité des écosystèmes

À propos de...



La journée européenne de la mer :

Pour la troisième année consécutive, le 20 mai a été consacré par la Commission européenne, journée européenne de la mer. Ce temps fort est l'occasion de souligner le rôle crucial joué par les mers et le littoral qui bordent nos frontières. Cette journée contribue par ailleurs à une meilleure visibilité et reconnaissance des secteurs maritimes.

Après Strasbourg et Rome, c'est au tour de Gijon en Espagne d'accueillir, du 18 au 21 mai, cet événement d'envergure. Cette troisième édition axera ses conférences autour du développement durable dans le secteur maritime et le littoral. Des sessions politiques, des ateliers thématiques et un espace d'exposition rythmeront ces quatre journées de rencontre scientifique.

L'événement célébré à Gijon est relayé sur tout le continent européen. Du Havre à Gdynia en passant par Trieste, ce sont tous les acteurs de la mer et du littoral qui honorent le temps d'une journée océans et rivages. Le colloque « Politiques et sciences de la mer : ensemble pour une politique maritime intégrée » fait partie de cet élan d'initiatives.

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Le Grenelle de la Mer : une dynamique pour faire émerger une stratégie nationale pour la mer et le littoral



L'organisation d'un Grenelle de la Mer repose sur une conviction forte : les mers et les océans ont été les grands oubliés du 20^{ème} siècle. Or, en ce début de 21^{ème} siècle, c'est la mer qui sauvera la terre. La mer constitue en effet le premier « potentiel de vie » de l'Humanité : potentiel alimentaire, médical, énergétique, commercial...

Cependant, elle est également un véritable colosse aux pieds d'argile, soumis à de nombreuses pressions. De plus, la mer est un sujet totalement transversal où toutes les problématiques et toutes les solutions sont liées. Enfin que la France est la seule Nation européenne présente sur toutes les mers et que son plateau continental couvre une superficie vingt fois supérieure à celle de notre territoire. Notre pays assume donc une responsabilité particulière dans la protection des océans et de la biodiversité marine.

En réunissant tous les acteurs autour d'une même ambition, le Grenelle de la mer a justement permis de relever l'ensemble de ces défis.

Cette première étape du Grenelle a été un grand succès. Les 4 groupes de travail nationaux ont mobilisé tous les acteurs du monde maritime – élus nationaux et locaux, pêcheurs, industriels, associations écologistes, services de l'Etat – et les plus grands scientifiques français, acteurs afin de rapprocher les points de vue et d'élaborer des propositions communes. Le grand public s'est également beaucoup impliqué (4000 participants en région, 26 000 internautes). Sur la base de leurs conclusions, Jean-Louis BORLOO, devenu ministre de la mer, a retenu 137 engagements. Dès le 16 juillet 2009, dans son discours du Havre, le Président de la République a validé sur cette base l'essentiel de la stratégie proposée par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, et a confié à Jean-Louis BORLOO le soin de la mettre en œuvre .

Nous en sommes désormais aux modalités concrètes d'application avec le travail en cours ou déjà abouti de 18 comités opérationnels couvrant tous les sujets clefs : le bateau du futur, les ports propres, la mise en place d'une filière spécialisée dans le démantèlement des navires en fin de vie, le plan « énergies bleues » afin de développer les énergies renouvelables d'origine marine, le développement de la recherche marine, la lutte contre sans merci contre les navires poubelles ou pollueurs, la création d'une fondation de la mer associant public et privé.....

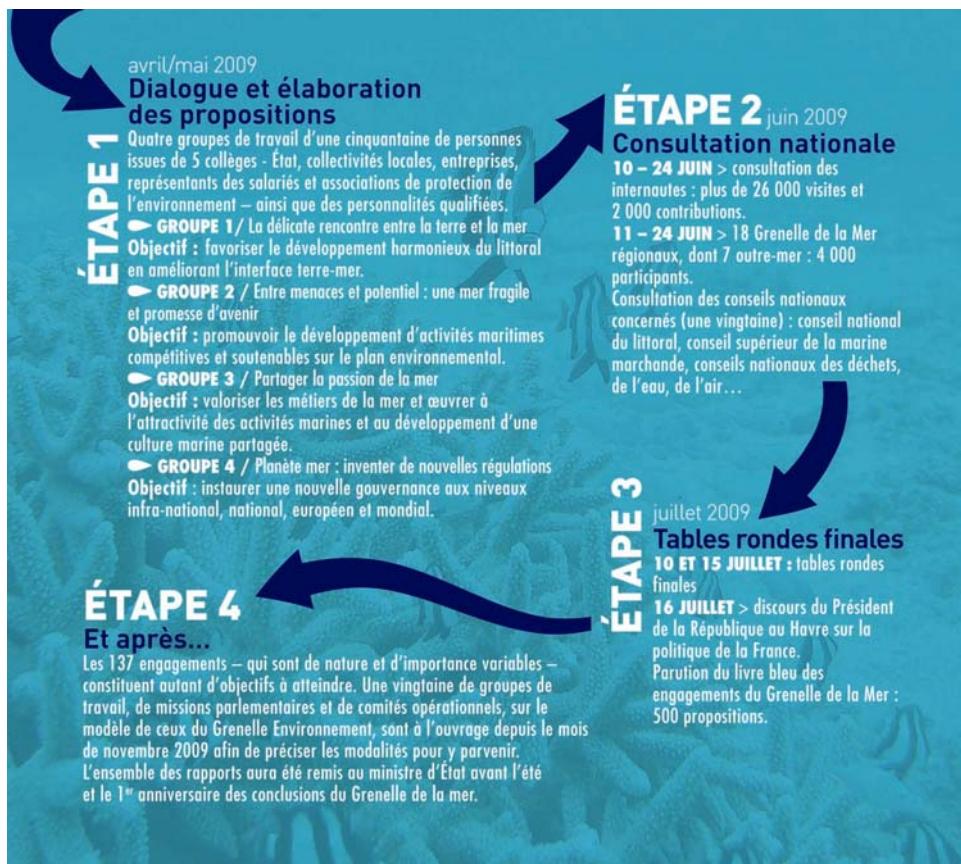
Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr



De plus, comme pour le Grenelle Environnement, plusieurs engagements ont d'ores et déjà été mis en œuvre : moratoire européen sur le requin-taupe, action déterminée conduite en faveur de la protection du thon rouge, mise en place de « l'Alliance pour les sciences de la mer » ou classement de l'hippocampe en espèce protégée, lancement d'une mission exploratoire dans le Pacifique, création à Brest d'une plate forme technologique pour les énergies en mer, réforme de l'enseignement maritime supérieur, création du parc naturel marin de Mayotte...

Enfin, la loi Grenelle 2 devrait donner au nouveau « ministère de la mer » les outils dont il a besoin pour inscrire cette politique dans la durée. Ainsi, une stratégie de la mer et du littoral définira les grandes orientations relatives à la protection, à la gestion et à la valorisation économique de la mer et des océans ; elle sera élaborée par le ministère après consultation d'un conseil national de la mer et des littoraux. Ce conseil, héritier de l'ancien conseil national du littoral, sera composé pour moitié d'élus et pour moitié de représentants des acteurs économiques et associatifs, publics ou privés.

Au niveau régional, cette stratégie sera mise en œuvre, sous l'autorité des Préfets, par les nouvelles directions interrégionales de la mer, véritables chevilles ouvrières de la politique maritime de l'Etat pour chaque façade ou bassin maritime.

L'année internationale de la biodiversité sera l'occasion ou jamais d'accentuer nos efforts en faveur de la mer et de ceux que Théodore Monod appelait « nos voisins d'en dessous » !

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Programme

Lundi 17 mai 2010 – Atlantia, La Baule

12H00 : Accueil des participants

13h45-16h00 : Session introductory

- Mots d'introduction de **Romain Pasquier**, Directeur adjoint du CRAPE/CNRS
- Allocution de **Christophe Priou**, Député-Maire de Guérande et co-pilote du Comité opérationnel « Aménagement et protection de la mer et du littoral »
- Allocution de **Christian Buchet**, Représentant du Ministre en charge de la Mer, Chargé de mission pour le Grenelle de la mer
- Allocution de **Bernard Commère**, Représentant du Ministère en charge de la Recherche
- Allocution de **Corinne Lepage**, Présidente du groupe interparlementaire « Mers et zones côtières » au Parlement européen
- Allocution de **Philippe Boennec**, Député-maire de Pornic, Vice-président de l'Association nationale des élus du littoral
- Discours introductif de **Jean-Yves Perrot**, Président-Directeur général de l'Ifremer
- Discours introductif **d'Olivier Laroussinie**, Directeur de l'Agence des aires marines protégées
- Discours introductif de **Patrick Flammarion**, Directeur scientifique de l'ONEMA

16h00-16h30 : Conférence de presse

16h30-18h15 : Session 1 : Approche écosystémique et planification stratégique des espaces maritimes

Animée par **Virginie Saliou**, CRAPE/CNRS et **Yves Henocque**, *président du conseil scientifique Liteau*

La planification stratégique maritime est l'un des instruments clé du plan d'action pour une politique maritime intégrée de la Commission européenne et du Livre bleu français « Stratégie nationale pour la mer et les océans ». Elle nécessite une réflexion concertée sur les échelles géographiques appropriées et selon une approche écosystémique. Néanmoins, malgré les initiatives en faveur de la coexistence des activités en mer, force est de constater que la réflexion scientifique et politique sur la gestion des espaces maritimes y compris les littoraux mérite encore largement d'être renforcée, notamment en tirant profit de l'expérience des acteurs opérationnels, au-delà des approches sectorielles d'allocation de l'espace. Cette session propose de réfléchir à la pertinence des échelles de planification et aux options d'aménagement des espaces côtiers et marins, en tirant des leçons des expériences en cours, en recherchant la cohérence avec les outils existants dans le proche côtière (DTA -directive

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

territoriale d'aménagement-, SDAGE -schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau-, SCOT -schémas de mise en cohérence territoriale-, SMVM -schéma de mise en valeur de la mer-, etc.) et plus largement dans l'ensemble de la zone sous juridiction française (AMP - Aires marines protégées, ZMPV –Zones maritimes particulièrement vulnérables, etc.) dans le cadre d'une gestion intégrée de la mer et du littoral.

- > **François Gauthiez**, *Agence des aires marines protégées*
- > **Frank Maes**, *Maritime Institute / Université de Gent*
- > **Frédéric Villers**, *CETMEF* et **Pierre Vigne**, *CETE/NC*
- > **Christophe Le Visage**, *Secrétariat Général à la Mer*

Mardi 18 mai 2010 – Atlantia, La Baule

9h00-11h00 : Session 2 : Exploration et gestion durable des ressources marines

Animée par **Hervé Moulinier**, *Pôle Mer Bretagne* et **Sylvie Ollitrault**, *CRAPE/CNRS*

La gestion durable des richesses de la mer passe par l'exploration et la connaissance des ressources marines. Or, les fonds marins, et plus particulièrement le domaine profond, restent encore largement méconnus. L'essor des « biotechnologies bleues » offre des perspectives de développement dans le domaine de la bioprospection au travers de la cartographie et des inventaires des fonds marins et de leurs richesses. La gestion durable des ressources biologiques (pêche et aquaculture) et minérales sous-marines (industries du pétrole, du gaz, des métaux et des granulats marins...) représente des enjeux économiques et environnementaux forts. De même, les connaissances et l'expertise en matière de ressources énergétiques marines doivent être soutenues. Des efforts restent à faire pour l'implantation de l'éolien en mer tout comme l'énergie des courants marins, de la houle et des vagues ou l'énergie thermique manquent encore singulièrement de retour d'expériences. Le développement durable de l'ensemble de ces activités pose la question de l'évaluation de leur impact environnemental.

- > **Philippe Gros**, *Ifremer*
- > **Nicolas Vuillier**, *UNPG*
- > **Hubert Carré**, *CNPMEM*
- > **Aurélien Babarit**, *EC Nantes*
- > **Claire Nouvian**, *Association Bloom*

11h00-12h30 – Session 3 : Observation et surveillance des zones côtières

Animée par **Laurent Kerleguer**, *SHOM* et **Pierre Boissery**, *Agence de l'eau RMC*

Les zones côtières sont des lieux d'interface entre dynamiques marines et terrestres. Soumises à de multiples pressions et agressions tant naturelles (ex : inondations, tempêtes, érosion) qu'humaines (ex : apports polluants) et technologiques (ex : barrages, ports), qui influencent le fonctionnement des mers et des océans dans leur ensemble, elles constituent des systèmes complexes. Pour appréhender cette complexité et la continuité des espaces qui se succèdent du haut du bassin versant aux confins des espaces maritimes, des systèmes d'observation tels que ceux mis en place dans le cadre de l'océanographie opérationnelle sont essentiels pour la connaissance de la dynamique des masses d'eau, le suivi de l'évolution du climat et de ses

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

effets sur les espaces océaniques et côtiers. Etroitement liées, observations et surveillances des milieux et des activités sont fondamentales dans le cadre d'une approche intégrée des océans et zones côtières.

- > **Fabrice Lecornu**, Ifremer
- > **Thierry Duchesne**, État major de la Marine
- > **Gilbert Le Lann**, CEDRE
- > **Charlotte Nithart**, Association Robin des Bois

13h30-15h00 : Session 4 : De l'écologie à l'ingénierie, quelles innovations pour des activités maritimes durables ?

Animée par **Johann Prodhomme**, Hémisphère SUB et **Eric Feunteun**, MNHM

Afin de favoriser le développement d'une économie maritime durable, il convient de promouvoir une recherche et une innovation marine et maritime qui limitent l'impact sur l'environnement, mais également les moyens de mieux mettre en valeur la productivité des écosystèmes qui le constituent. Recherches scientifiques et technologiques, des domaines privé et public, doivent pouvoir s'associer au service des politiques publiques et du développement des activités marines et maritimes : technique de restauration, ingénierie écologique, nouvelle conception des navires utilisant des technologies moins polluantes (moteurs marins), développement de technologies pour les grands fonds, dispositifs de suivi, contrôle et surveillance, techniques de pêche sélectives. Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, de nouvelles manières de penser les aménagements côtiers dont les ports doivent également être envisagées. Ingénierie et écologie doivent s'associer pour renforcer les services rendus par les écosystèmes.

- > **Bernard Gérard**, Ville du Havre
- > **Stéphane Klein**, Gican
- > **Yvon Morizur**, Ifremer
- > **Guy Herrouin**, Pôle Mer PACA

15h30-16h30 : Session conclusive

- > Témoignage de **Jérôme Bignon**, Député de la Somme
- > Observations de **Francis Vallat**, Président du Cluster Maritime Français et de l'Institut Français de la Mer
- > Observations de **Françoise Gaill**, Directrice scientifique de l'INEE et Présidente du comité opérationnel Recherche et Innovation du Grenelle de la mer

16h30-17h00 - Clôture officielle

- > Allocution de Madame la Secrétaire d'État à l'Écologie, **Chantal Jouanno**

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Résumé des interventions

Session introductory

Discours de Corinne Lepage, Présidente du groupe interparlementaire « Mers et zones côtières » au Parlement européen

« Bonjour,

Je suis vraiment désolée, et triste de ne pas être parmi vous aujourd’hui à La Baule, à ces assises, parce que j’attache un intérêt tout particulier à vos travaux. Malheureusement, nous sommes en session à Strasbourg, et il m’était tout à fait impossible d’être physiquement présente avec vous.

Je tenais néanmoins à vous adresser ce message, pour vous dire une fois encore tout l’intérêt pour les travaux que vous faites, et vous dire que l’intergroupe "Mers et zones côtières", que j’ai l’honneur de présider au Parlement européen, est tout entier orienté vers vos propres réflexions et vos propres travaux.

La première réunion que l’intergroupe a organisée, l’a justement été avec des chercheurs, notamment de l’Ifremer (qui, je suppose, sont présents dans cette salle), mais aussi avec des chercheurs issus d’organismes similaires d’autres pays européens comme l’Allemagne et le Royaume-Uni.

Pourquoi ? Parce qu’il est tout à fait clair que pour avancer sur tous les grands sujets qui concernent la Mer, et qui concernent la Planète, il n’est possible de le faire qu’avec une connaissance qui s’améliore constamment de la réalité et des évolutions du monde marin.

Or, c’est vous les chercheurs, les scientifiques, qui avez la capacité de nous apporter à nous, les politiques, les éléments d’information dont nous avons besoin pour pouvoir décider au mieux. Cela veut dire de véritables rapports de confiance, de compréhension de ce que vous faites, d’échanges dans les deux sens. Car, il ne faut pas croire que nos échanges ne doivent être que dans le sens montant, c’est-à-dire d’informations données par les scientifiques aux politiques pour qu’ils décident. Les politiques ont également besoin de dire des choses aux scientifiques sur les orientations dont ils ont besoin pour améliorer les choix politiques qui doivent être faits pour mieux déterminer les priorités.

Par voie de conséquence, il s’agit aussi de pouvoir interroger, de pouvoir dire nos inquiétudes, nos réflexions, nos interrogations, de manière à ce que collectivement, vous et nous, nous parvenions à améliorer les décisions qui sont prises dans l’intérêt de tous nos concitoyens.

Les enjeux autour des océans sont absolument immenses, et souvent très contradictoires. Les conflits d’usage ne vont cesser de s’accroître, et nous en avons aujourd’hui le malheureux exemple avec ce qui se passe dans le golfe du Mexique.

Nous aurons des choix cornéliens à faire : doit-on continuer à extraire du pétrole, à extraire des matériaux des océans et perturber durablement, voire pour des décennies, voire pour des siècles, les équilibres des écosystèmes ? Nous avons aussi très certainement à mieux comprendre les interactions entre les océans et le changement climatique, que ce soit l’impact du changement climatique sur les océans, ou que ce soit l’impact des océans sur le changement climatique.

Contacts presse :

Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Vous le voyez, j'allais dire nous sommes condamnés, mais ce n'est pas une condamnation, c'est au contraire un immense espoir, à travailler ensemble, à mieux nous entendre, mieux nous comprendre. Et je voulais, pour terminer, vous dire que l'intergroupe « Mers et zones côtières » est extrêmement attentif à tout ce que vous pouvez nous apporter comme éléments d'information, et qu'il n'hésitera pas lui aussi à vous interroger pour connaître les grandes orientations que la recherche prend, ou devrait prendre, et pour essayer de mieux répondre aux interrogations qui sont les nôtres.

Je suivrai tout personnellement, et avec beaucoup de soin, le contenu de vos travaux dont je prendrai connaissance bien sûr avec beaucoup d'intérêt, et je vous souhaite une excellente conférence. »

Session 1 – Approche écosystémique et planification stratégique des espaces maritimes

Prof. dr. Frank Maes, Maritime Institute – Ghent University, Belgium / **Challenges for Integrated Marine and Coastal Spatial Planning: the Belgian MSP case**

The problems of the health of our oceans and seas are known and the causes are to a certain extend identified; overall solutions are not ready at hand. The fisheries policies failed in most countries and certainly in the EU and new oceans uses are rapidly expanding and come in conflict with existing uses. It seems clear that classical zoning per single sector at sea will not be sufficient anymore and new tools and processes will need to be developed. A tool and process that comes close to an integrated sustainable management of human activities at sea can be found in maritime spatial planning (MSP). However an ecosystem based MSP needs to overcome uncertainties and complexities, such as scientific uncertainty; land-sea interactions complexity; adaptation to new circumstances (e.g. climate change effects); political, legal and administrative hurdles; societal and cross boundary interests. In the presentation some of these problems will be identified by taking Belgium as a case study, while MSP as a way forward to an ecosystem based use of natural resources will be explained.

Frédéric Villers, CETMEF et Pierre Vigne, CETE/NC / **Planification spatiale marine : application dans le domaine de l'énergie marine en France**

Dans le cadre de la planification des énergies marines renouvelables en mer lancée en mars 2009, le préfet maritime de l'Atlantique, le préfet de la région Haute Normandie et le préfet de région Provence Alpes Côtes d'Azur ont confié au Centre d'Etudes Techniques Maritime Et Fluvial, avec l'appui technique du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Normandie, la mise en oeuvre d'un outil d'aide à la concertation. Une collecte exhaustive de données a été réalisée au niveau national et l'ensemble des résultats a été mis à disposition de l'ensemble des acteurs sur l'entrée littorale du géoportail du MEEDDM. En parallèle, une méthode de concertation basée sur la mise en place de grilles de sensibilité par région/façade a été proposée et appliquée sur l'ensemble des côtes métropolitaines. Les résultats issus de la concertation seront présentés, ainsi que les perspectives à venir.

Christophe Le Visage, Secrétariat Général de la Mer / **« Livre bleu » de la politique maritime intégrée nationale et planification stratégique**

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

À l'issue du Grenelle de la mer, la France a adopté en décembre 2009 un « Livre bleu » qui définit les objectifs principaux et les principales orientations de la future politique maritime nationale. La planification stratégique à diverses échelles emboîtées est une des composantes de cette politique ; une telle planification est un instrument essentiel dans la mise en œuvre opérationnelle d'une approche écosystémique, puisqu'elle seule permet de définir, confronter et concilier, à une échelle pertinente et avec tous les acteurs, les objectifs souvent antagonistes de développement (usage de l'espace, exploitation des ressources) et de protection des écosystèmes marins et côtiers.

Session 2 – Exploration et gestion durable des ressources marines

Nicolas Vuillier, *UNPG / La gestion durable des granulats marins*

En complément ou en remplacement des granulats extraits de carrières terrestres de roches meubles, les granulats siliceux marins constituent une ressource stratégique, d'une part pour sécuriser l'approvisionnement des façades côtières particulièrement dynamiques sur le plan de la construction, d'autre part dans la gestion du trait de côte. Les matériaux calcaires marins sont aussi une ressource stratégique pour l'amendement des sols et le traitement de l'eau.

Pour autant, l'exploitation actuelle des granulats marins (7,5 Mtonnes / an) est loin d'être à la hauteur du potentiel des ressources existantes sur les façades Manche/Mer du Nord et Atlantique.

Le développement intégré de leur exploitation est conditionné par la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment :

- une planification stratégique concertée des activités par façade
- une concertation renforcée avec les autres usagers de la mer traditionnels et émergents
- une meilleure connaissance des différents impacts et des conditions de restauration des milieux par les suivis scientifiques des extractions.

Aurélien Babarit, *EC Nantes / La recherche sur les Energies Marines Renouvelables à l'Ecole Centrale de Nantes*

L'équipe *Hydrodynamique et Génie Océanique* (HGO) du Laboratoire de Mécanique des Fluides de l'Ecole Centrale de Nantes (ECN) s'intéresse aux écoulements à surface libre dans les conditions et les échelles typiques des applications de type naval ou offshore, dans le champ de ce que l'on dénomme : Génie Océanique. L'approche est toujours duale entre simulation numérique et modélisation expérimentale puisque cette équipe opère des installations expérimentales uniques en France dans ce domaine, en particulier le bassin à houles multidirectionnelles de 30x50m muni de 48 générateurs de vagues indépendants. La modélisation et la simulation du comportement des structures à la mer entrent donc totalement dans son champ thématique, et c'est la raison pour laquelle, parmi toutes les applications destinées à être installées et opérées en mer, cette équipe étudie depuis les années 80 les systèmes destinés à utiliser les énergies marines pour des applications mécaniques et/ou énergétiques (et en particulier la production d'électricité).

Dans cet exposé, on présentera brièvement les activités de recherche développées dans ce cadre, ainsi que les principaux équipements et moyens d'essai en Génie Océanique de l'ECN et leur application aux systèmes Energies Marines Renouvelables. On présentera également la plateforme d'essai en mer SEM-REV du Croisic, destinée à tester des prototypes en vraie grandeur de systèmes de récupération de l'énergie des vagues.

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Claire Nouvian, Association BLOOM / Pressions et influences dans le secteur des pêches, une nouvelle cartographie du pouvoir ? Exemples récents.

Les processus grenelliens récents ont fait entrer sur la scène de nouveaux acteurs dans la gouvernance de la vie publique et ont mené à la réaffirmation du principe d'application de l'avis scientifique sans distorsion politique par le Président de la République lors de son discours de clôture du Grenelle de la Mer au Havre le 16 juillet 2009. Comment ce changement de cap s'est-il concrètement traduit ? Nous procèderons à une analyse rapide de la cartographie des enjeux de pouvoir et des lieux de pression dans le secteur de la pêche.

Session 3 – Observation et surveillance des océans et zones côtières

Gilbert Le Lann, CEDRE / Observation et surveillance pour la gestion des pollutions maritimes accidentelles et opérationnelles

Les pollutions maritimes accidentelles et opérationnelles sont un véritable fléau pour l'environnement marin et les activités maritimes et littorales. Si la réduction de leurs effets passe en premier lieu par de la dissuasion et de la prévention, il est essentiel, lorsqu'elles surviennent, d'être capable de les observer et de prédire leur devenir pour optimiser la réponse à apporter et limiter leurs effets dévastateurs. À cette fin, le dispositif de lutte contre les pollutions doit pouvoir s'appuyer sur des systèmes d'observation fiables qui couvrent correctement les espaces maritimes concernés et sur des modèles de dérive et de comportement des produits polluants. Ces moyens doivent avoir la capacité à traiter les pollutions par hydrocarbures, mais également les pollutions par substances chimiques et les conteneurs perdus. En terme d'information et de connaissance, l'efficacité du système repose notamment sur la capacité à mettre en réseau des sources variées d'information, sur l'existence de modèles météo-océaniques capables de prévisions jusque dans les zones littorales et d'atlas de sensibilité complets et à jour. Il convient bien entendu de disposer également des moyens d'action sur le terrain adaptés et en quantité suffisante.

Session 4 – De l'écologie à l'ingénierie : quelles innovations pour des activités maritimes durables ?

Yvon Morizur, Ifremer / Ingénierie au service de l'écologie et de la pêche durable

La Directive-cadre Stratégie pour le Milieu Marin et l'objectif de pêche durable exigent de conserver les stocks en bon état et de minimiser les impacts sur l'écosystème. Ces objectifs s'appliquent avant tout dans les aires marines protégées.

Il faut améliorer les arts traînants et surtout encourager l'évolution vers les engins qui impactent le moins l'écosystème. Si des dispositifs sélectifs existent pour les chaluts et les filets, ils restent améliorables. Augmenter la qualité des prises nécessite aussi de bien connaître la dynamique de capture comme dans certaines pêches palangrières où il faut optimiser la durée d'immersion au moyen de capteurs de tension. Les aires marines protégées nécessitent de mieux quantifier les paramètres d'effort de pêche et de connaître leur distribution géographique au moyen de capteurs de position. Des capteurs environnementaux fixés sur les engins de pêche peuvent apporter des données utiles pour les modèles d'hydrologie côtière. Ceci peut aussi être envisagé pour les Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) ancrés dans les zones côtières en Outre-mer. L'équipement des navires devra favoriser la surveillance, la sélectivité des opérations de pêche et la télétransmission.

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Stéphane Klein, Gican / Le navire du futur : quelles innovations pour une activité navale et maritime durable ?

La construction navale européenne et française spécialisée dans les navires complexes à haute valeur ajoutée voit apparaître la menace de la concurrence asiatique. Elle dispose cependant d'un atout essentiel pour demeurer une activité durable, créatrice de richesses et d'emplois (40 000 emplois pour 5M€ de CA en France en 2007), c'est sa capacité à innover .

Les enjeux environnementaux vont être au cœur des innovations de demain, pour le transport maritime. Elles sont nécessaires pour garantir un transport maritime durable, c'est-à-dire :

- économiquement viable,
- conforme aux réglementations environnementales existantes et à venir
- Respectueux de l'environnement

La réponse des industriels français à ces enjeux, a été formulée dans le cadre du Grenelle de la Mer et de son comité opérationnel Navire du Futur. Elle consiste en une feuille de route technologique traitant de :

- La maîtrise de l'énergie
- La réduction des émissions de fumée
- Le traitement des eaux usées
- Le traitement des déchets

Ces problématiques étant prises en compte tout au long du cycle de vie d'un navire : de sa construction à son démantèlement en passant bien évidemment par sa phase d'exploitation.

L'industrie de la construction navale et des équipementiers marins, consciente de ces enjeux essentiels est déjà fortement mobilisée sur ces programmes de recherche. La réussite de ces programmes passe aussi par une forte mobilisation des partenaires académiques pour la recherche ainsi que pour la formation des techniciens, des ingénieurs, des docteurs qui travailleront sur ces programmes. Elle nécessite aussi la mise en place de moyens appropriés tels que des plateformes technologiques, des sites d'essais et de soutiens financiers publics.

Guy Herrouin, Pôle mer PACA / Les programmes du Pôle Mer PACA sur les ports du futur, la culture des micro algues pour les carburants de 3^{ème} génération et la bioremédiation du gaz carbonique, la restauration écologique

Le pôle Mer PACA a, dans son plan stratégique 2009-2011, identifié des programmes fédérateurs sur des sujets qui relèvent de l'écologie et de l'ingénierie.

Ces programmes portent principalement sur : les navires et ports du futur, les énergies marines, l'aquaculture durable, la gestion de l'eau en zone côtière et le bon état écologique du milieu marin suivant la directive cadre européenne « stratégie marine ».

De façon à être complémentaire avec les autres intervenants les thèmes suivants seront développés: ports du futur, la remédiation du gaz carbonique par la culture de micro algues, le bon état écologique.

Les aménagements littoraux et les ports en particulier doivent être intégrés et minimiser leur impact environnemental. Des projets sur des postes de mouillage légers à faible impact, la réduction des nuisances émises par les navires au port, les protections portuaires sans impact sur le milieu, seront présentés.

La culture des micro algues sur des anciens salins, par exemple, permet la remédiation du CO2. De plus, on peut extraire de ces algues, très productives, des huiles pour biocarburants de 3^{ème} génération, pour la nutrition des poissons et des substances à haute valeur telles des carotènes.

La Directive Cadre sur la Stratégie du Milieu Marin (2008) complète la Directive Cadre sur l'Eau (2000) avec l'objectif d'atteindre un bon état écologique d'ici 2020. Les conséquences sont

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

stratégiques et se déclinent en problématiques scientifiques, en nouveaux moyens technologiques d'observation et de mesure, en développement de services. Ce dernier volet comprend en particulier la restauration écologique de milieux dégradés. Des exemples seront présentés sur le dragage et le traitement des sédiments portuaires, les nouveaux systèmes pour la surveillance environnementale de zones marines étendues et les récifs artificiels pour restaurer l'écologie de zones voisines de station d'épuration des eaux usées.

Ce dernier point sera élargi aux perspectives de l'ingénierie écologique en milieu côtier et marin.

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Liste des intervenants

- **Aurélien Babarit**, Ingénieur à l'EC Nantes
- **Jérôme Bignon**, Député de la Somme, Président de l'Agence des aires marines protégées et du Conservatoire du littoral
- **Pierre Boissery**, Responsable comité coordination, Agence de l'eau RMC
- **Hubert Carré**, Directeur du comité national des pêches maritimes
- **Thierry Duchesne**, Chef bureau action de l'État en mer, État major de la Marine
- **Eric Feunteun**, Biologiste au Muséum National d'Histoire Naturelle
- **Françoise Gaill**, Directrice scientifique de l'Institut écologie et environnement du CNRS et présidente du comité opérationnel Recherche et Innovation du Grenelle de la mer
- **François Gauthiez**, directeur adjoint de l'Agence des aires marines protégées
- **Bernard Gérard**, directeur scientifique de la ville du Havre
- **Philippe Gros**, Direction de la Prospective et de la Stratégie Scientifique, Ifremer
- **Yves Henocque**, Président du conseil scientifique Liteau, Direction de la Prospective et de la Stratégie Scientifique, Ifremer
- **Guy Herrouin**, Pôle mer Paca
- **Laurent Kerleguer**, expert océanographie et chargé de mission par le SHOM
- **Stéphane Klein**, responsable R&D, Gican
- **Gilbert Le Lann**, directeur du CEDRE
- **Christophe Le Visage**, chargé de mission au Secrétariat général de la mer
- **Fabrice Lecornu**, responsable du projet Prévimer, Ifremer
- **Franck Maes**, chercheur au Maritime Institute, Université de Gent
- **Yvon Morizur**, chercheur au laboratoire de biologie halieutique, Ifremer
- **Hervé Moulinier**, président du Pôle Mer Bretagne
- **Charlotte Nithart**, porte-parole de l'association Robin des bois
- **Claire Nouvian**, fondatrice de l'association Bloom
- **Sylvie Ollitrault**, docteur en sciences politiques, chercheur au CRAPE/CNRS
- **Johann Prothomme**, directeur de la division expertise de l'Ecosub, Hémisphère SUB
- **Virginie Saliou**, chercheur au CRAPE/CNRS
- **Francis Vallat**, président du Cluster maritime français et de l'institut français de la mer
- **Pierre Vigne**, expert au CETE/NC
- **Nicolas Vuillier**, directeur environnement du GSM-granulats

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Présentation des organisateurs

Le colloque « Politiques et sciences de la mer » est une initiative du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer dans le cadre de son programme de recherche finalisée Liteau. Cet événement s'inscrit officiellement dans le cadre des événements concourant à la Journée européenne de la mer du 20 mai 2010.

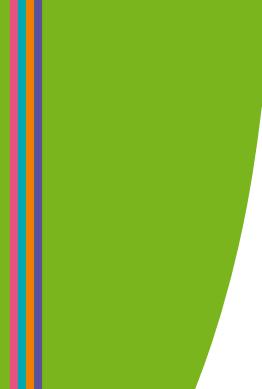
Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr



Le ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Juillet 2009

Un ministère présent pour l'avenir

Une organisation adaptée pour répondre aux engagements du Grenelle Environnement

Pour Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, « ce qui se joue aujourd'hui, c'est la vie et la façon de vivre de nos enfants demain ». C'est pourquoi l'action du ministère s'inscrit dans le cadre global et unique du développement durable qui n'est plus un sujet parmi d'autres, mais au cœur des politiques à mettre en place.

Pour la première fois, un ministère concentre tous les leviers - écologie, énergie, aménagement durable et logement, transports, écofiscalité, prévention des risques... - pour piloter une politique de développement durable répondant aux enjeux majeurs de la préservation de notre environnement (changement climatique, perte de biodiversité...) et de l'installation d'une compétitivité durable de notre économie et de nos territoires dans un contexte mondialisé.

Une organisation exemplaire de la réforme de l'État

Créé le 30 mai 2007, ce ministère est la synthèse réussie de pôles ministériels autrefois distincts - Équipement et Transports, Écologie, Énergie, auxquels s'est ajouté le Logement en juin 2009 -, réunis dans un souci d'efficacité, de rationalité et de lisibilité. L'administration centrale est articulée autour d'un secrétariat général, un commissariat général au développement durable, cinq directions générales thématiques et une délégation.

Au niveau territorial, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) devient l'échelon unique du ministère au plan régional, et la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA), socle de la future direction des territoires, l'échelon départemental.

Présent pour l'avenir

Resources, territoires, habitats et logement

Énergie et climat Développement durable

Prévention des risques Infrastructures, transports et mer



Ministère
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Une création unique en Europe

La création de ce ministère, sans équivalent en Europe, reflète la volonté du président de la République de se doter d'un outil institutionnel performant, véritable autorité environnementale en charge du portage des politiques exemplaires de l'État. Le ministère joue un rôle majeur de proposition et d'innovation dans les instances européennes et internationales.

Une action fondée sur huit objectifs de résultat et un de méthode

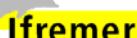
- Relever le défi du changement climatique, en soutenant le développement d'une économie « décarbonée », efficace en énergie et en réduisant les émissions de tous les gaz à effet de serre.
- Inventer une croissance responsable pour un avenir durable, fondée sur de nouveaux modes de production, de consommation et de déplacement, et qui respecte l'environnement tout en recherchant le progrès social et l'épanouissement de l'Homme.
- Faciliter de nouveaux modes de production et de consommation reposant sur la sobriété dans l'utilisation des matières premières, des énergies fossiles et des ressources naturelles dans leur ensemble.
- Construire davantage, construire mieux et participer à l'aménagement de quartiers durables et de villes porteuses d'urbanité ; développer une ville durable en recherchant des modèles urbains économes en espace, qui répondent aux besoins de développement d'offres de logements ou de services, tout en améliorant la qualité de vie, la diversité des activités et la mixité sociale, en réduisant les besoins de déplacements et en multipliant les modes de transport durables.
- Sauvegarder la biodiversité et la qualité des milieux, un enjeu aussi important que le changement climatique.
- Maîtriser les risques naturels et réduire les risques technologiques et sanitaires pour préserver la santé et la vie de nos concitoyens ainsi que la qualité du milieu naturel par un usage raisonnable et adapté du principe de précaution.
- Faire de nos territoires des lieux d'application des démarches de développement durable en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.
- Renforcer la compétitivité des territoires dans le cadre d'un développement solidaire et équilibré de toutes leurs composantes : meilleure attractivité des territoires, amélioration de leur desserte, meilleur accès aux services...
- Impliquer tous les acteurs socio-économiques et tous les citoyens dans la poursuite des 8 premiers objectifs et mettre la société en mouvement en la rendant plus participative, en adaptant les modes de gouvernance et de décision publique et en généralisant la concertation avec les parties prenantes.

Cette manifestation a par ailleurs reçu le soutien et l'expertise du CRAPE/CNRS, de l'Ifremer, de l'Office national des eaux et milieux aquatiques et de l'Agence des aires marines protégées, co-organisateurs de la rencontre.



Le [Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe](#) (CRAPE) est une unité mixte de recherche associant le [CNRS](#), l'Université de Rennes 1 et l'[Institut d'Études Politiques de Rennes](#). Cette unité est composée d'environ 80 personnes dont les recherches font appel à plusieurs disciplines : sciences politiques, sociologie, sciences de l'information et de la communication, histoire. Ce laboratoire est dirigé par Monsieur Christian le Bart, professeur de sciences politiques.

L'un des axes forts de ce laboratoire est l'analyse de l'action publique. Des recherches y sont notamment menées sur les politiques publiques de développement durable dont les politiques maritimes en Europe. Si la mer constitue un champ de recherche émergeant au laboratoire, il n'en est pas moins dynamique. Des études ont ainsi déjà été menées sur les pays maritimes, sur la pêche, sur la marine marchande, sur l'économie maritime ou encore sur la construction de politiques maritimes intégrées en Europe.



L'[Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer](#) (Ifremer) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1984 et placé sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Il contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources à la surveillance du milieu marin et littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère la flotte océanographique française pour l'ensemble de la communauté scientifique.

L'Ifremer est source de connaissances, d'innovation, de données de surveillance et d'expertise pour le monde de la mer, à la fois en matière de politique publique et en matière d'activité socio-économique.



L'[Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques](#) (ONEMA) est un établissement public national, créé par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, sous tutelle du ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Il contribue à la surveillance des milieux aquatiques, ainsi qu'au contrôle de leurs usages, et participe à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité. Il anime et participe à l'acquisition des informations relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, aux activités et services associés, ainsi qu'à la mise à disposition de ces informations auprès

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr



du public et des autorités tant nationales et européennes que territoriales et de bassin. Il participe à l'élaboration et à la diffusion des savoirs et des expertises, à la formation des personnels chargés de la gestion de l'eau, ainsi qu'à la sensibilisation du public au bon état de l'eau et des milieux aquatiques.

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère du développement durable créé par la loi du 14 avril 2006. Basée à Brest, l'Agence est également présente sur les trois façades maritimes métropolitaines et en outre-mer (Antilles, Polynésie et Nouvelle-Calédonie).

L'Agence a pour missions :

- l'appui aux politiques publiques pour la création et la gestion d'aires marines protégées
- l'animation du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées
- la gestion des moyens humains, techniques et financiers mis à disposition des parcs naturels marins, ou d'autres aires marines protégées qui lui seraient confiées
- l'appui technique aux conventions de mers régionales (Caraïbes, Atlantique nord-est, Méditerranée, océan Indien, Pacifique sud et Antarctique).

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Liste des partenaires

Commission européenne



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche



Association nationale des élus du littoral



Secrétariat général à la mer



Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale



Service Hydrographique et Océanographique de la Marine



Cluster Maritime Français



Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Institut français de la mer



Mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne



Pôle mer Bretagne



Pôle mer PACA



Bureau de recherche géologique et minière



Groupement industriel de constructions et activités navales



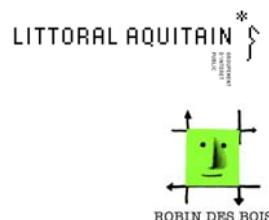
Comité national de la conchyliculture



Comité national des pêches



Groupe d'intérêt public Littoral



Association Robin des Bois



Association Bloom



Surfrider Foundation Europe



France Nature Environnement



Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr



Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07

Ifremer : Johanna Martin - 01 16 48 20 40 – presse@ifremer.fr

CNRS : Priscilla Dacher – 01 44 96 46 06 / 51 51 – presse@cnrs-dir.fr

ONEMA : Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr